

Les mutations de l'alternance
Quand la formation et le travail interagissent

THÈME	ATELIERS	INTERVENANTS	DESRIPTIF
Thème A	<i>Apprentis et conditions de travail, un pari sur l'avenir</i>	<i>Intervention de Jean-Paul PREVIDENTE, Directeur de l'ARACT Poitou-Charentes</i>	Descriptif : Dans un contexte d'allongement des carrières, il importe de développer la prévention et d'optimiser les conditions de travail dès l'apprentissage. Rythme, organisation, connaissance des risques sont la clé d'une qualité de vie au travail pour ceux qui ont un long parcours à faire. L'ARACT s'y implique, faisant ainsi un pari sur l'avenir.
Thème B	<i>Les conditions d'émergence d'un modèle d'alternance intégrative</i>	<i>Intervention de Gilles BENSÂID, Consultant au Pôle Politiques de Formation Professionnelle du cabinet Sémaphores.</i>	Descriptif : Quels outils mobiliser entre l'établissement de formation et l'entreprise pour une alternance qui dépasse le modèle d'« alternance juxtapositive » ? Quelles articulations entre acteurs sont favorables à l'alternance intégrative : l'exemple des Branches Professionnelles. Quelles évolutions du modèle de l'alternance ? En savoir plus : cliquez sur ce lien (fichier pdf présentation Gilles Bensaid)
Thème C	<i>L'expérience des Compagnons du devoir</i>	<i>Intervention de Yann BINOT, Responsable Régional de Formation, Compagnons du Devoir</i>	Descriptif : Chez les Compagnons du devoir, l'expérience séculaire de l'alternance a su s'adapter aux évolutions du contexte pour accueillir et former des apprentis, des jeunes sur le Tour de France et des salariés en formation continue. Les compagnons reçoivent aujourd'hui des bacheliers ou des décrocheurs de l'Université et mettent en place une Grande Ecole des Hommes de Métier en Compagnonnage.
Thème D	<i>Expérience et savoir, entre complémentarités et antagonismes</i>	<i>Intervention de Thomas DUMET, Maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'Université Lille 1</i>	Descriptif : L'adoption du principe d'alternance met en œuvre une complémentarité entre formation et travail, école et entreprise ou encore entre savoir et expérience, qui prend place dans les dispositifs de formation actuels. Cette communication rappellera comment, à l'encontre des objectifs de complémentarité affichés, des freins et des enjeux contribuent parfois à rendre cette complémentarité impossible, sacrifiant alors l'alternance à des relations antagonistes entre l'un et l'autre registre. En savoir plus : cliquez sur ce lien (fichier pdf présentation Thomas Dumet)
Thème E	<i>L'alternance sous statut scolaire</i>	<i>Intervention d'Inspecteurs de l'Éducation nationale du Rectorat de Poitiers</i>	Descriptif : La rénovation de la voie professionnelle est caractérisée par l'augmentation de la période de formation en entreprise des lycéens sur la totalité du parcours de formation. Cette formation alternée accorde une place et des fonctions diverses aux stages en entreprise et renforce la collaboration avec les tuteurs. Comment les enseignants et les jeunes s'inscrivent-ils dans ce processus pédagogique pour apporter une plus-value à la formation professionnelle ?
Thème F	<i>La formation des formateurs</i>	<i>Intervention de André GEAY, ancien responsable pédagogique et directeur de CFA et Jean MALKA, Directeur des études du Cafoc, Rectorat de Poitiers</i>	Descriptif : Les apports et échanges de l'atelier seront structurés autour de 4 questions : - Enseigner en alternance : quelles spécificités ? - Peut-on parler d'une didactique propre à l'alternance ? - Quelle est la posture du formateur impliquée par l'alternance ? - Comment accompagner les formateurs et y a-t-il besoin d'une formation spécifique pour cela ?
Thème G	<i>Enjeux et évolutions de l'alternance</i>	<i>Intervention de Philippe GERGOT, Délégué de Direction AGEFOS PME et une entreprise adhérente</i>	Descriptif : Quelles évolutions ont connu les dispositifs de formation en alternance depuis la Loi de mai 2004 ? Avec quels enjeux ? Quelle mise en œuvre du contrat ou de la période de professionnalisation par les entreprises ? Quel rôle pour l'OPCA ? La présentation d'AGEFOS-PME sera complétée par le témoignage d'une entreprise régionale sur ses pratiques de l'alternance.
Thème H	<i>Alternance et pratiques de Ressources Humaines</i>	<i>Intervention de François MENNESSIEZ, Délégué au développement Régional des RH, Entreprise La Poste et Miguel BREHIN, Responsable des Ressources Humaines, Groupe THALES à Châtelleraut</i>	Descriptif : Les dispositifs d'alternance prennent une place croissante dans les pratiques de ressources humaines. Contrats d'apprentissage ou contrat de professionnalisation sont des modes privilégiés pour recruter de jeunes collaborateurs et les former aux métiers de l'entreprise ; la période de professionnalisation permet d'anticiper les évolutions de l'entreprise et de ses métiers. Deux exemples de « l'entreprise formatrice ». La Poste dans la région recrute des nouveaux collaborateurs dans deux métiers : facteurs et conseillers bancaires. La période d'apprentissage permet d'appréhender le futur métier avec sérénité, sous la conduite d'un tuteur, s'agissant de métiers qui requièrent une forte autonomie, et de rendre le collaborateur totalement opérationnel dès sa sortie de formation.
Thème I	<i>Certification et professionnalisation, le dialogue avec les entreprises</i>	<i>Intervention de Majdi KHOUDEIR, Directeur, IUT et Nathalie GIRAUD, Responsable des RH, CCA International à Poitiers</i>	Descriptif : - Une certification de niveau III construite dans et pour l'alternance : Université et IUT ont collaboré avec un organisme privé de formation (AFC) pour créer avec les centres de la relation clients un diplôme de superviseur. - Fidéliser les salariés grâce à la période de professionnalisation : l'entreprise CCA International s'est saisie de cette formation certifiante en organisant des périodes de professionnalisation afin de fidéliser ces salariés expérimentés, valoriser l'image du métier et du secteur.
Thème J	<i>Alternance dans l'enseignement supérieur</i>	<i>Intervention de Sophie BOSCHER, Responsable des parcours professionnels, ESCEM Direction Grande Ecole et de Gilles MIRAMBEAU, Directeur délégué du CFA Universitaire à l'Université de Poitiers</i>	Descriptif : Généralement associé aux premiers niveaux de qualification, l'apprentissage a gagné sa place dans l'enseignement supérieur et est aujourd'hui une voie prisee d'accès aux diplômes et d'intégration dans l'entreprise. C'est désormais aux niveaux II et I que la progression du nombre d'apprentis est la plus forte. - L'Université de Poitiers a mis en place une formation par apprentissage dès 1995 à l'IUT, depuis 2009 il existe un CFA universitaire. Pour quels diplômes ? quels publics ? quelle organisation pédagogique ? - L'apprentissage est la meilleure façon d'effectuer une mission longue en entreprise tout en continuant sa formation. L'ESCEM Grande Ecole permet à 140 étudiants d'augmenter leurs chances d'intégrer plus rapidement l'entreprise. Ce parcours optionnel choisi par environ 30% des élèves d'une promotion en M1 ou M2 est particulièrement professionnalisant et permet une mise en pratique directe des acquis et l'assimilation de la culture d'entreprise ainsi que de ses métiers opérationnels.
Thème K	<i>Place et rôle du tuteur dans les dispositifs d'alternance</i>	<i>Intervention de Danièle GHIO, CFA CMA 17</i>	Descriptif : Le rôle du tutorat est unanimement reconnu comme primordial dans la réussite de la formation par alternance. Comment les tuteurs sont-ils choisis, formés, valorisés par l'entreprise ? Comment s'adaptent-ils aux nouveaux profils des alternants ? Quelle complémentarité est développée entre le tuteur de l'entreprise et le formateur du centre de formation ?
Thème L	<i>L'apprenti, acteur principal de l'alternance, évolution et attentes</i>	<i>Intervention de François RIPPAULT, Directeur, CFA AFPBPT de la Vienne et Isabelle PRUDHOMME, Responsable du Pôle Hôtellerie Restauration Tourisme, CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne</i>	Descriptif : Les profils et attentes des apprentis sont en constante évolution ; comment les entreprises et les centres de formation adaptent-ils leurs pratiques et leurs organisations à ces nouveaux publics pour placer l'apprenti au cœur du dispositif ?
Thème M	<i>La Préparation Opérationnelle à l'Emploi en alternance</i>	<i>Intervention de Marie-Pierre GRANDREMY, Pôle Emploi Direction régionale Poitou-Charentes et un OPCA partenaire</i>	Descriptif : La Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) permet la mise en place d'une formation de préparation à une prise de poste, répondant ainsi aux besoins des entreprises. La POE permet de résorber efficacement l'écart entre les compétences du candidat et les compétences requises par le poste, dans tout type d'entreprise publique ou privée. Elle peut être mise en place pour une formation pré-qualifiante précédant un contrat de professionnalisation.